

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Loi travail

Une lame de fond se lève

- D&S, la revue - Les éditos de "la lettre de D&S" -

Date de mise en ligne : vendredi 11 mars 2016

Démocratie & Socialisme

Le 9 mars a été un succès. Sans appel national à la grève, sans unité syndicale totale, que 400 à 500 000 manifestants aient battu le pavé constitue un événement. Cette première étape en annonce d'autres bien plus fortes si le projet de loi travail n'est pas retiré. C'est une loi d'urgence sociale et économique qu'attendent les jeunes et les salariés pas une loi de régression sociale.

Il n'y a que l'inénarrable ministre Le Guen pour affirmer : « *je ne pense pas que ça ait fait la démonstration du refus de ce projet de loi* ». Il suffit de comparer aux premières manifestations de novembre 1995 ou celles plus proches de 2006 contre le CPE pour voir que la mobilisation est plus forte à cette toute première étape.

Il faut remarquer aussi la présence de syndicats CFDT dans plusieurs villes, ce qui constitue là aussi un signe. Rien d'étonnant. 60 % de la population est contre cette loi qui touche au plus profond chacune et chacun dans son travail.

Les opérations de déminage sont condamnées à échouer

La loi ne concernerait pas les jeunes ? Eux qui sont déjà frappés par la précarité avec les stages qui ont explosé ou les CDD, ils auraient droit à un CDI fragilisé par des possibilités de licenciements facilités en particulier dans les premières années !

Qu'il faille renchérir le coût des CDD, oui mais de 25 % comme les première heures supplémentaires pour qu'ils soient plus chers que les CDI. Pas à dose homéopathique comme en 2013. Il faut surtout continger le pourcentage de stagiaires et de CDD dans une entreprise. Un quota de 5 % de CDD : c'est le plafond qui convient.

Abroger la possibilité, créée en juillet 2015, de 3 CDD consécutifs est aussi impératif. C'est ce que demandent l'ensemble des organisations de jeunesse avec le [collectif Stop 3 CDD](#).

Une loi de droite, même amendée, reste une loi de droite

Les adaptations annoncées : hausse des plafonds de dommages et intérêts, temps de travail des apprentis, forfait jour dans les petites entreprises... ne résolvent pas le fond du problème. Ce n'est pas à des accords d'entreprise de faire la loi ! L'inversion de la hiérarchie des normes est au coeur de ce projet de loi qui remet en cause un siècle de construction du droit du travail en soumettant celui-ci au « *bon fonctionnement de l'entreprise* ».

Construire une issue de gauche

Les créations d'emploi sont en lien direct avec le carnet de commande des entreprises, donc avec la consommation. C'est donc la hausse des salaires qui peut relancer l'économie. Les fonctionnaires seront en grève le 22 mars sur le sujet. Ils ont raison !

La création d'emplois, c'est aussi des politiques publiques en terme d'infrastructure, de croissance verte. Or depuis la

Cop 21, aucune politique publique ambitieuse...

La mobilisation va aller crescendo pendant tout le mois de mars : 17 mars, 24 mars, 31 mars. La mobilisation va grossir dans les lycées, les facs, les entreprises. Les socialistes présents hier y seront plus nombreux encore chaque semaine.

Le retrait de la loi est la seule issue avec ou sans Valls à Matignon. Et surtout, ce retrait devrait ouvrir une phase de discussion pour une loi d'urgence économique et sociale contre la précarité, pour la généralisation des 35 heures vers les 32 heures, pour un nouveau contrôle des licenciements, pour l'encadrement des dividendes, pour des droits nouveaux aux salariés et contre toutes les discriminations... il faut ouvrir cette perspective. C'est la seule issue de gauche. Construisons-la ensemble !